



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE JEUDI 13 AVRIL 2017 – 18 H 30
CENTRE COMMUNAUTAIRE CHARLES-HENRI LAPOINTE
SALLE MUNICIPALE, 2^E ÉTAGE
100, RUE DE LA FABRIQUE**

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de la séance

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour

B. Adoption de règlement

1. Règlement numéro 2017-368 décrétant une dépense de 595 000 \$ et un emprunt de 125 000 \$ pour la rénovation du centre des loisirs municipal – Résolution précisant la source de financement de la dépense
2. Abrogation de la résolution 2017.04.126
3. Règlement numéro 2017-366 modifiant le règlement de zonage numéro 2017-366 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 afin de permettre une dérogation en zone inondable – Adoption du règlement

Période de questions

C. Levée de la séance

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier